

Sixième Conférence Africaine sur la Population
Ouagadougou – Burkina Faso, 5 – 9 Décembre 2011
La Population Africaine: Passé, Présent et Futur

Séance 708: Migrations, transferts financiers et développement dans les pays d'origine

Titre de l'article : Transferts financiers des migrants de retour et contribution au développement de Yaoundé à partir de leurs investissements

Auteurs :

KOUASSI DE SYG SEKE

Assistant de recherche, Institut de Formation et de Recherche Démographiques (IFORD), Yaoundé-Cameroun, Email : sekedesyg@yahoo.fr

BP: 1556 Yaoundé (Cameroun)

I. Présentation de l'étude

1.1 Introduction

Les migrations s'inscrivent d'une manière générale dans le champ beaucoup plus vaste des déplacements des individus. Elles posent plus de problèmes d'observations que les autres phénomènes démographiques. Clairin, 1988 cité par Libali 2007, écrivait à ce propos qu' : *« il n'est pas exagéré d'affirmer que la migration est (...) le plus complexe et le plus mal connu des phénomènes migratoires démographiques »*. Toutefois, elles sont de nos jours d'une ampleur importante et représentent un enjeu politique et économique très important pour les pays en général et en particulier pour les pays en voie de développement. C'est dans ce contexte que l'année 2006 a été dénommée par les Nations Unies "année des migrations". Cependant, notons que le retour des migrants, en particulier les migrants africains d'autres pays du continent reste une problématique encore largement méconnue. Puisque tout en étant une notion relativement courante, la migration de retour a des contours assez flous. Mais toutefois selon Schoumaker 2007, *tout au plus s'entend-on sur l'idée que la migration de retour implique un changement de résidence qui ramène le migrant à son lieu d'origine*. Pour Sayad, 1999 cité par Daum (2007), *le retour, ce mythe qui s'éloigne à mesure que le séjour des immigrants s'allonge est souvent pensé comme un terme définitif au trajet migratoire* quand selon Rallu, 2007, *pense-t-on qu'il concerne à priori les retraités, donc d'un intérêt économique secondaire*. C'est d'ailleurs pourquoi d'après ce dernier, *la migration de retour est un phénomène peu étudié alors qu'il concerne parfois des effectifs de population importants, souvent d'âge actif, et pas seulement des retraités*.

Le Cameroun, pays d'Afrique centrale n'est pas en marge des pays en développement en termes de phénomènes migratoires (immigration et émigration). Il connaît deux grands facteurs expliquant les migrations internationales vers sa capitale Yaoundé. Le premier facteur est relatif aux grandes richesses naturelles (bauxite et pétrole) dont il regorge quand le second est lié à ses potentialités économiques (taux de croissance du PIB 2,7% en 2005) ainsi qu'à sa stabilité politique faisant de ce pays un havre de paix dans cette partie de l'Afrique connue pour ses remous militaro-politiques. Les flux migratoires actuels se traduisent d'une part, par un mouvement général des campagnes vers les villes et, d'autre part, par une tendance à l'émigration vers l'Europe, en particulier vers la France. D'après la Division de la population des Nations Unies (DPNU, 2009), la population totale d'immigrants au Cameroun s'élèverait à 246 171 individus en 1995, à 228 383 individus en 2000 et à 211 880 personnes en 2005, soit 1,2 % de la population totale. Les estimations de cette agence du système des Nations Unies évaluent ce nombre à 196 570 immigrants en 2010. Le nombre d'émigrés camerounais en 2007 était de 170 363. La France est le pays privilégié de destination des migrants camerounais, au nombre de 38 530, suivi par le Gabon (30 216), le Nigeria (16 980) et les Etats-Unis (12 835) (Centre sur la migration, la globalisation et la pauvreté, 2007). Le nombre de retours volontaires est insignifiant, ce qui s'explique par l'image de réussite et d'opulence des Camerounais vivant à l'étranger (Ngnemzue, 2008 cité par Evina en 2009).

Porter une réflexion sur les migrants de retour et le développement au Cameroun, et plus précisément à Yaoundé, relève d'une préoccupation majeure et nécessaire au moment où la problématique de la migration en rapport avec le développement qu'il induit se pose avec acuité à l'échelle nationale et internationale. En effet, les migrants se déplacent pour beaucoup d'entre eux à la recherche d'un bien-être et apportent de l'aide (financière et/ou matérielle) à leurs parents restés dans leur zone/pays de départ. Pour exemple, d'après le rapport "Global Development Finance (2003)", les transferts de fonds des travailleurs migrants ont atteint 80

milliards de dollars en 2002, soit une hausse de 20 milliards de dollars par rapport à 1998. A titre d'exemple, une étude réalisée sur la diaspora camerounaise aux Etats-Unis en 2005, indique que la somme mensuelle transférée par un camerounais au pays est évaluée en moyenne à 150 dollars E.U soit 90 000 FCFA (Juteau, 2005 cité par Evina, 2009). Selon la Banque mondiale (2009), le montant des envois des migrants camerounais était évalué à 167 millions en 2008, soit 0,8% du PIB de cette année. Ce montant des fonds transférés est en constante augmentation, passant de 11 millions de dollars EU en 2000, à 103 millions en 2005, soit 2,5 % de l'Aide Publique au Développement (APD). L'investissement direct étranger et le transfert par les travailleurs migrants d'une partie de leurs revenus vers leurs pays d'origine sont devenus les deux principales sources de financement des investissements dans les pays en développement, loin devant les emprunts privés. Pour Charbit, 2007, *ces transferts peuvent préparer un retour au pays, par exemple lorsqu'ils correspondent à une logique de constitution d'épargne.*

Les interrelations entre migration et développement sont nombreuses et complexes. Bien que les recherches sur les effets de la migration et sur les indicateurs de développement doivent encore être approfondies, la mobilité internationale est aujourd'hui reconnue comme facteur de développement. Celle-ci a un impact aussi bien sur l'économie nationale, sur le marché du travail que sur la structure démographique et sociale du pays d'origine. C'est pourquoi cette étude est envisagée en vue de comprendre l'impact de la migration à travers les migrants de retour sur le développement. Ces questionnements suivants feront l'objet de notre analyse : Qui sont les migrants de retour à Yaoundé ? Quelle est la typologie de l'aide apportée par ces derniers aux membres de leur famille restés à Yaoundé/ville d'origine depuis leur zone de migration ? Les transferts financiers constituent-ils l'essentiel de l'aide apportée ? A quoi servent ces transferts financiers ou dans quels secteurs ceux-ci sont-ils investis dans la ville de Yaoundé? Et ce en vue de connaître le rôle joué par ces migrants de retour dans le développement dans cette ville.

1.2 Objectifs

Cette étude se fixe comme objectif principal de contribuer à l'amélioration des connaissances des problèmes de migration dans la ville de Yaoundé, compte tenu du manque de données statistiques fiables sur les phénomènes migratoires, en vue d'orienter les politiques de développement qui tiennent compte de la migration. L'étude se propose trois objectifs spécifiques, à savoir :

- dégager le profil des migrants de retour ;
- Montrer l'importance que représentent les transferts financiers des migrants de retour (depuis leur dernier lieu d'émigration) parmi les flux d'échanges qu'ils entretiennent avec leur famille restée à Yaoundé;
- mesurer les apports en termes d'investissements des migrants de retour (avant et après leur retour) au développement de la ville de Yaoundé ;

1.3 Champ de l'étude

Yaoundé, est la capitale politique du Cameroun. Elle est située dans la région du Centre étant la troisième région la plus peuplée du pays sur les 10 que compte le pays avec 3 098 044 habitants en 2005 (Bureau Central des Recensement et des Etudes de Population, 2010). En cette même année, Yaoundé comptait 1.817.524 d'habitants soit près de 59% de la population parmi lesquels 21.470 immigrants (1,2%).

1.4 Source de données : richesse et limite

Notre analyse se base sur les données issues de l'Enquête Migration et Développement au Cameroun : cas de Yaoundé, réalisée par IFORD à Yaoundé en 2006, dans le cadre d'une analyse exploratoire de la relation entre migration et développement en Afrique. Au total, l'étude porte sur 437 individus identifiés comme migrants de retour dans les 7604 ménages concernés par cette enquête. Notons que cette enquête a permis de saisir des données sociodémographiques de base, mais aussi des informations sur le migrant de retour à Yaoundé avant sa première émigration. De même, les informations socioéconomiques des enquêtés dans leur dernier lieu d'immigration ainsi que les relations que ces derniers entretenaient avec leur famille depuis ce lieu ont été saisies. Cependant, une variable de base (le sexe) n'avait pas été saisie lors de l'enquête ce qui ne permet pas de faire des analyses différentielles selon cette caractéristique, constituant ainsi une limite à cette étude.

1.5 Aspects méthodologiques

1.5.1 Définition des termes clés

La migration : elle est définie comme un « ensemble de déplacements ayant pour effet de transférer la résidence des intéressés d'un certain lieu d'origine ou lieu de départ à un certain lieu de destination ou lieu d'arrivée (Henry, 1980) et il faudrait ajouter pour une certaine durée. Dans le cadre de cette étude, la migration sera appréhendée par l'immigration à Yaoundé.

La migration de retour : concerne toute personne de nationalité camerounaise ayant plus de 15 ans au moment de l'enquête, ayant vécu (ayant été résidant) à Yaoundé mais qui est parti de Yaoundé et y est revenu après l'année 2000. L'enquête ayant eu lieu en 2005, alors les observations recueillies portent sur les cinq dernières années de vie des migrants de retour.

Le développement : Dans cette étude le développement sera appréhendé à travers ces aspects économiques. Ainsi, nous analyserons la contribution des migrants de retour au développement de Yaoundé à travers leurs investissements dans l'activité économique qu'ils y auraient effectué tant depuis leur lieu de dernière migration que depuis leur retour. Il faudra entendre par investissement, l'ensemble de biens et services acquis par ces migrants de retour pour la production des revenus ou non : acquisition d'un terrain, construction de maison, mise en place de commerce, Acquisition d'un véhicule à usage personnel ou commercial, création de petites/grandes unités de production etc.

Selon Charbit, 2007, *bien que transferts et retours relèvent d'un niveau micro-individuel, s'en tenir aux seuls individus migrants de retour concernés par les retours interdit de comprendre les logiques qui sont à l'œuvre. C'est pourquoi l'analyse des relations entre retours et développement prend en compte non seulement le migrant individuel, mais aussi le niveau méso, celui de la famille et de la communauté d'appartenance, et enfin le niveau macro, celui de la politique de l'Etat où travaille le migrant qui va peser sur les retours, surtout en période de crise.* Toutefois dans le cadre de cette étude, nous nous en tiendrons à l'analyse des relations entre retours et développement au niveau micro.

I. Profil social des migrants de retour, motivation et organisation du retour à Yaoundé

1.1 Profil social des migrants de retour

Pour Schoumaker, 2007, *même si la définition de la migration de retour butte toujours sur la définition du lieu d'origine, à la fois dans sa nature et dans son échelle (locale, régionale, nationale), toutefois, à une claire définition de la migration de retour, s'opposent aussi diverses représentations trompeuses. Par exemple, on associe souvent à tort la migration de retour à un « retour définitif » et les migrants de retour à des retraités (Rallu, 2003). Ce sont là des idées reçues, tout au moins dans le contexte africain qu'il s'agisse des migrations internes (Beauchemin, 2001 ; Franqueville, 1987 cité par les auteurs ci-dessus cités) ou des migrations internationales (Cordell et al., 1996). De plus, le retour des migrants africains d'autres pays du continent étant une problématique encore largement méconnue, il nous apparaît dès lors pertinent de dresser le profil des ces migrants de retour, en vue d'une meilleure connaissance du phénomène de retour.*

Nous nous inscrivons dans cette démarche consistant à dresser le profil des migrants de retour parce que comme Merabat (1999), nous pesons qu'*il est possible de dégager des traits communs permettant de construire l'individualité que constitue le migrant et que ceux-ci permettent de cerner l'individualité dans son environnement social afin de comprendre les causes (explicites et implicites) de la migration.* Ce profil sera dressé à partir des variables telles que le groupe d'âge, l'état matrimonial, le niveau d'instruction, le statut résidentiel et le statut dans l'occupation principale de ces migrants de retour (cf. Tableau 1.1) car la mise en relation de ces facteurs peut permettre de construire un environnement favorable ou défavorable au retour des migrants.

S'agissant du groupe d'âge, la proportion de migrants de retour décroît avec l'âge. Elle est plus importante au sein des groupes d'âge les plus jeunes (14,0% parmi les 15-19 ans, 26,4% au sein de la tranche d'âge 20-24 ans et 23,2% chez les 25-29 ans) que chez les plus âgés (7,5% chez les 45 ans ou plus). Cette forte proportion (63,6%) de migrants de retour d'âge jeune (15-29 ans) peut s'expliquer par le fait que pour près de 40% d'entre eux, les raisons d'ordre scolaires avaient motivé leur départ et sachant que cette tranche d'âge 15-29 ans correspond à des âges où la proportion de personnes scolarisées est élevée.

Toute chose qui est corroborée par le niveau d'instruction de ces migrants de retour. En effet, près de 9 migrants sur 10 ont le niveau d'instruction secondaire ou supérieur (resp. 57,1% pour le niveau secondaire et 28,4% pour le niveau supérieur). Un résultat qui avait déjà été souligné par Docquier et Marfouk, 2005 cités par Evina en 2009 pour qui : *« l'émigration camerounaise hautement qualifiée est importante : en 2000, 17 % de la population camerounaise ayant un niveau d'enseignement supérieur a émigré »*. Cette forte proportion de migrants de retour de niveau d'instruction secondaire ou supérieur avait aussi été mis en évidence par Korinek et al., (2004), pour qui *le capital humain du migrant constitue un élément probablement essentiel dans le choix du lieu de retour et donc partant dans le choix du retour. Car d'une manière générale, les migrants les plus instruits et ayant des compétences exploitables sur le marché du travail devraient avoir de plus grandes possibilités d'insertion.*

Ces compétences exploitables sur le marché du travail, ces migrants de retour les mettent vraiment à profit dans la mesure où, 29,9% d'entre eux sont des salariés, 23,3% et 0,8% sont respectivement indépendants et employeurs. Seuls 0,8% sont au chômage quand 1,3% sont en quête de leur premier emploi. Cependant 36,2% des migrants de retour continuent encore les études puisqu'étant encore des élèves/Étudiants.

On notera que selon leur état matrimonial, la majorité des migrants de retour est constituée de célibataires (57,5%). Cette proportion pouvant corroborée par les écrits de Gregory, Cordell et Piché (1996) qui stipulent que *le retour des célibataires pourrait être favorisé par le fait que les*

jeunes hommes (et partant les jeunes filles) migrent avec l'objectif d'acquérir un capital leur permettant de se marier à leur retour. L'état matrimonial des migrants de retour combiné à leur jeune âge (moins de 30 ans) dans notre cas d'étude avait été mis en exergue dans l'étude de Merabet en 1999. En effet, celui-ci parvenait à la conclusion selon laquelle : *une étude de l'âge et du statut matrimonial dépeint l'émigrant comme un individu jeune et célibataire.*

Parmi les migrants de retour, une proportion non négligeable (18,3%) réside dans leur maison personnelle quand 63,3% bénéficient toujours du réseau familial pour se loger car 41,4% et 22,2% résident respectivement avec leur père/mère et d'autres parents.

Tableau 1.1: Profil des migrants de retour selon certaines caractéristiques sociodémographiques

Caractéristiques	Proportion	Caractéristiques	Proportion
Groupe d'âge		Niveau d'instruction	
15-19	14,0	Aucun	2,5
20-24	26,4	Primaire	11,9
25-29	23,2	Secondaire 1er cycle	28,0
30-34	13,5	Secondaire 2e cycle	29,1
35-39	8,3	Supérieur	28,4
40-45	7,1	Occupation principale actuelle	
45-49	3,4	Indépendant	23,3
50 ou plus	4,1	Employeur	0,8
Statut résidentiel		Salarié	29,9
Maison personnelle	18,3	Ménagère	6,8
Père/Mère	41,4	En quête du 1 ^{er} emploi	1,3
Autre parent	22,2	Chômeur	0,8
Locataire	16,0	Elève/Étudiant	36,2
Autre	2,1		
Etat matrimonial			
Célibataire	57,5		
Marié	28,3		
Union libre	12,0		
Veuf/veuve	1,6		
Divorcé/séparé	0,7		

1.2 Motivation du retour à Yaoundé

Les motifs d'ordres familiaux, ceux liés à l'activité économique (Mutation/affectation/Opportunité d'emploi/fin de contrat) et ceux dus à la fin des études sont par ordre d'importance décroissant les plus évoqués par les migrants de retour comme motif principal de leur retour à Yaoundé (Tableau 1.2). Ils représentent respectivement 37,1%, 27,3% et 23,2% des motifs de retour. Le chômage et l'insécurité au lieu d'émigration sont des raisons marginales de retour (4,4% et 1,8% resp.).

Cependant, des motifs d'ordres familiaux, on remarquera que ceux en relation avec le fait de rejoindre un membre de la famille ou de rejoindre un conjoint sont les plus importants (resp. 11,9% et 11,3%). C'est dire que les regroupements familiaux sont des facteurs non moins négligeables de la migration de retour. Les problèmes conjugaux ainsi que le décès de l'un des

parents faisant partie des motifs d'ordres familiaux expliquent respectivement 2,3% et 3,7% le motif du retour de certains émigrés.

Tableau 1.2: Répartition des migrants de retour selon le motif principal du retour à Yaoundé

Motif principal d'émigration	Proportion (%)
Mutation/affectation/ Opportunité d'emploi/fin de contrat	27,1
Fin des études	23,2
Chômage	4,1
Insécurité	1,8
Motifs d'ordres familiaux :	37,1
➤ Rejoindre conjoint	11,3
➤ Rejoindre membre de famille	19,3
➤ Problème conjugaux	2,8
➤ Décès de l'un des parents	3,7
Autre	6,7

II. Flux d'entraide entre migrants de retour depuis le lieu d'émigration et membres de famille restés au pays

Da Vanzo, 1981, cité par Schoumaker 2007, pensait que parmi les facteurs influençant le retour des migrants, un premier ensemble de facteurs a priori essentiels dans le choix ou non du retour relève de l'existence d'un capital affectif et matériel dans le lieu d'origine. Et plus ce capital est important, plus la propension est grande (Da Vanzo, 1981). Le capital affectif dont il est question pouvant être appréhendé par les flux d'entraides (financières et/ou matériels) entre les membres de famille restés au pays et le migrant lorsqu'il était encore établi dans sa zone d'émigration quand le capital matériel est perçu à travers tout investissement du migrant.

Petit (2007) n'en dit pas moins car pour lui, *la volonté de retour, comme la non-concrétisation de ce projet, est un facteur explicatif des liens économiques que le migrant instaure prioritairement avec sa famille restée dans le pays de départ dès qu'il en a les moyens. Les transferts peuvent être simultanément l'expression de solidarités fortes, parfois socialement imposées, et le préambule à un retour longuement réfléchi et préparé.*

Dans le cas des migrants de retour à Yaoundé, quelle est la typologie des liens d'entraide existant entre ces derniers et les membres de famille restés au Cameroun ? Ces transferts étaient-ce un préambule à leur retour en servant à renforcer leur capital matériel au travers d'investissement qu'ils effectuaient depuis leur zone d'émigration ? Telles sont les problématiques à laquelle nous nous intéresserons en vue d'appréhender l'impact économique de la migration à travers l'expérience des migrants de retour à Yaoundé.

2.1 Typologie de l'aide apportée par les migrants de retour aux membres de famille restés au Cameroun

D'emblée, précisons que les transferts entre migrant de retour et famille restée dans le pays de départ ne sont pas exclusivement matériels car il y a aussi les transferts immatériels (remises sociales) qui restent encore non mesurables. C'est pourquoi, nous tenons à préciser que dans le cas de cette étude, seuls sont pris en compte les transferts mesurables.

Dans l'ensemble, 3 migrants de retour sur 10 (30,3%) apportaient une quelconque aide aux membres de famille restés dans leur pays d'origine (Tableau 2.1). Cette relative faiblesse de l'aide pouvant s'expliquer par le fait que 37,4% d'entre eux effectuaient des études dans leur lieu d'émigration (activités non rémunératrices) et 4,1% des migrants de retour étaient au chômage donc n'exerçant pas d'activité. Cependant, si on considère que 27,1% des migrants de retour avaient une activité rémunératrice puisqu'ayant avancé comme motif principal de retour soit une mutation ou une affectation ou encore la fin de leur contrat de travail, on peut alors considérer que le niveau d'aide apporté aux membres de famille restés au Cameroun par les migrants de retour estimé à 30,3% est tout de même important.

On remarquera que selon le type d'aide envoyé aux membres de familles restés à Yaoundé depuis leur dernier pays d'émigration, l'envoi d'argent (54,6%) occupe une place prépondérante car représentant plus de la moitié de l'aide. Les biens d'équipements des ménages tels que les cuisinières, les chaînes-HIFI, les ordinateurs, des téléphones portables ou même des motos des voitures ou des camions constituent par ordre d'importance, le second type d'aide dont bénéficient les membres de famille restés au Cameroun. 7% de l'aide sont constitués des biens vestimentaires.

Tableau 2.1: Répartition des migrants de retour selon le type d'aide envoyé aux membres de famille restés à Yaoundé depuis leur dernier pays d'émigration

Type d'aide	Proportion (%)
Transfert d'argent (Envoi d'argent)	54,6
Biens d'équipements	21,5
Biens vestimentaires (vêtements, chaussures)	7,0
Autre	24,6
Ensemble	30,3

2.2 Prépondérance des transferts financiers parmi les flux d'échanges entre migrants de retour et membre de familles restés à Yaoundé

En ce qui concerne spécifiquement les transferts d'argent effectués par année par les migrants de retour au bénéfice des membres de famille restés au Cameroun (Tableau 2.2), on note que ces transferts constituent 54,6% de l'aide pour un montant total de 25.034.991 FCFA. Ce montant correspondant aux transferts monétaires effectués par des canaux formels (banques, établissements financiers), l'on serait en droit de croire que ces transferts sont plus importants en volume aux vues de leurs investissements réalisés (section suivante). D'ailleurs, Hermelle, 1994 cité par Charbit 2007, n'en dit pas moins lorsque parlant des transferts non officiels effectués par les migrants, il écrit : « *les transferts non officiels pourraient représenter deux à dix fois les transferts officiels* ».

Dans le cas des migrants de retour camerounais de notre étude, par an, ceux-ci ont déclaré que leurs envois d'argent compris entre 100.000-499.999 FCFA constituent 47,3% des transferts financiers contre 27,0% et 25,7% respectivement pour les transferts de moins de 100.000 et plus de 500.000 FCFA. Une analyse de la proportion du revenu des migrants de retour envoyée à la famille aurait été adéquate et aurait permis de comprendre l'importance en termes de sacrifice effectué par ces derniers mais il a été difficile pour ceux-ci de faire cette estimation. Puisque ces

transferts, disent-ils sont certes déterminés par leurs gains mais aussi pour beaucoup par la consommation de leur ménage qui elles sont très fluctuantes. Raison pour laquelle, cette analyse n'a pu être faite.

Tableau 2.2: Répartition des transferts financiers reçu par année en guise d'aide par année par les membres de famille restés dans votre région/ pays d'origine provenant des migrants de retour depuis leur dernier pays d'émigration

Montant des transferts financiers par année	Proportion (%)
Moins de 100.000 FCFA	27,0
100.000-499.999 FCFA	47,3
Plus de 500.000 FCFA	25,7
Ensemble	100

III. Apports des migrants de retour au développement de Yaoundé

Les transferts réalisés par les migrants de retour à destination de leur pays d'origine (le Cameroun) en vue de soutenir ceux de leur membre de famille restés au pays ainsi que l'existence de flux d'entraides (financières et/ou matériels) nous conduisent à nous interroger sur leurs conséquences en termes de développement dans leur ville de départ (Yaoundé). Ce, étant entendu que *le processus de migration modifie les conditions économiques et sociales du lieu d'origine* (Massey et al., 1993 et 1998 cité par Ndione, 2007). Ainsi, nous analyserons la contribution des migrants de retour au développement de Yaoundé à travers les investissements qu'ils y auraient effectué tant depuis leur lieu de dernière migration que depuis leur retour (Tableau 3.1).

Depuis leur lieu d'émigration, 11,9% des migrants de retour ont réalisé des investissements dans divers secteurs de la ville de Yaoundé. Ce qui renforce l'hypothèse d'un retour préparé par ces derniers. Selon le type d'investissement réalisé, l'investissement le plus prisé par les migrants de retour dans la ville de Yaoundé ressort du domaine de l'urbanisme. Ainsi, 46,7% d'entre eux ont investi dans ce secteur à travers respectivement l'acquisition d'un terrain/maison d'habitation (40,0%) et celui d'immeuble/maison de location. Le secteur commercial est le second secteur qui brasse le plus les investissements des migrants de retour. En effet, 26% de ces derniers ont investi dans ce secteur à travers l'acquisition de boutiques (cafèterait, salon de coiffure, restaurant) à usage commercial. Le secteur de la production occupe 6,6% des investissements des migrants de retour depuis leur lieu d'émigration : 5,3 et 1,3% respectivement pour les grandes unités de production et les petites unités de production. Le secteur de l'éducation à travers la création d'école (maternelle, primaire ou secondaire) et celui de la santé (acquisition de centre de santé privé/clinique) sont les secteurs dans lesquels les migrants de retour investissent les moins (resp. 1,3% et 2,7%).

S'agissant des investissements effectués à Yaoundé depuis leur retour par les migrants, ils se situent à 12,6%. On note une légère amélioration de 0,7 points du niveau d'investissement comparé à celui effectué depuis leur lieu d'émigration. Près de 7 investissements sur 10 réalisés depuis leur retour concerne le secteur de l'urbanisme et le secteur commercial (69,4%), chacun de ces secteurs représentant 34,7% des investissements. Leurs investissements dans le secteur de

la santé valent 1,3% quand ceux du secteur du transport et de la production se situent à 14,5% chacun.

En outre, des 11,9% des migrants ayant investi à Yaoundé avant leur retour, 44% ont investi dans ces différents secteurs depuis leur retour tandis parmi ceux ne l'ayant pas fait 8,4% ont investi depuis leur retour. Ces nouveaux investissements traduisent le renforcement de leurs capacités économiques acquis grâce à la migration.

Au final, on remarquera que même si cet effort d'investissement se fait d'abord et avant tout au niveau individuel du migrant de retour, cet effort joue pour beaucoup au développement de la ville de Yaoundé. Ce développement est perceptible tant à travers l'amélioration du cadre de vie (construction d'habitats/immeubles) mais aussi par la création d'unité de production (petite et/ou grande) offrant des opportunités d'emploi aux populations de la ville. Ces investissements sont aussi d'ordres sociocommunautaires tels que la construction d'écoles et de centre de santé. C'est dire que ces migrants de retour jouent un rôle prépondérant dans le développement de la ville de Yaoundé à travers la diversité des secteurs dans lesquels ils capitalisent leurs acquis issus de leur migration.

Tableau 3.1: Type d'investissement à Yaoundé des migrants de retour

Type d'investissement	Yaoundé	
	Avant le retour	Après le retour
Secteur de l'urbanisme	46,7	34,7
Acquisition d'un terrain/maison d'habitation	40,0	24,6
Immeuble/Maison de location	6,7	10,1
Secteur commercial	26,7	34,7
Secteur du transport	12,0	14,5
Moyen de transport à usage domestique	10,7	8,7
Moyen de transport à usage commercial	1,3	5,8
Secteur de la production	6,6	14,5
Petite unité de production	5,3	14,5
Grande unité de production	1,3	-
Secteur éducatif : Création d'école	1,3	-
Secteur sanitaire	2,7	1,3
Autre secteur	4,0	-
Ensemble des migrants ayant investi	11,9	12,6

Conclusion

La migration à travers l'investissement qu'elle permet aux migrants de retour dans la ville de Yaoundé, fait de ces derniers des acteurs de choix pour le développement de cette ville. Cependant, une meilleure implication des pouvoirs publics par la mise en place de politiques incitatives d'investissement pour ces derniers devrait permettre d'intensifier leurs investissements et participer alors activement à l'essor de Yaoundé. Ainsi, l'Etat pourrait comme ce fût le cas dans d'autres pays en développement tels que le Maroc (Charef, 2007), jouer un rôle non négligeable dans le drainage et la gestion de l'épargne de ses ressortissants à l'étranger. A ce titre, le Ministère des Relations Extérieures (MINREX) à travers sa Division des Camerounais de l'étranger à qui est confiée la révision du cadre national de politique migratoire en cours depuis 2008, devra mettre en place des politiques favorisant les contributions de la diaspora et établissant des dispositions légales spécifiques aux transferts des fonds en matière de migration et de développement.

Bibliographie

ASSOCIATION INTERNATIONALE DES DEMOGRAPHES DE LANGUE FRANÇAISE (AIDELF, 2007), *Les migrations internationales : observation, analyse et perspectives*, Colloque international de Budapest (Hongrie, 20-24 septembre 2004), 670 pages, N° 12.

BANQUE MONDIALE, (2003), « *Global Development Finance* », Washington DC.

BANQUE MONDIALE, (2009), « World Development Indicators », Washington DC.

CHARBIT Y., (2007), « *Transferts, retours et développement, données, concepts et problématiques* » in *Migrations internationales de retour et pays d'origine*, Paris, pp57-87.

CHAREF M. (2007), « *la rente financière marocaine : quelles stratégies pour quels enjeux* », in *Migrations internationales de retour et pays d'origine*, Paris, 208 pages.

DAUM C. (2007), « *Migration, retour, non-retour et changement social dans le pays d'origine* », in *Migrations internationales de retour et pays d'origine*, Paris, 208 pages.

DIVISION DE LA POPULATION DES NATIONS UNIES (DPNU), (2009), United Nations Department of Economic and Social Affairs, Population Division, « *Trends in International Migrant Stock: The 2008 Revision* », POP/DB/MIG/Rev.08.2007/2008.

DRC (Centre sur la migration, la globalisation et la pauvreté), (2007), *Université Sussex Global Migrant Origin Database*, <http://www.migrationdrc>.

EVINA R. C. (2009), « *Migration au Cameroun : Profil national 2009* », document rédigé pour l'Organisation Internationale des Migrations, 128 pages.

GUERASSIMOFF E., (2004), « *Migrations internationales, mobilités et Développement* », Harmattan, 318 pages.

Henry L., (1980), « *Démographie, analyse et modèles* », Paris, Larousse, 341 pages.

LIBALI B., LOUTETE DANGUI N., (2003), « *les migrations internationales au Congo : problèmes d'observation* », *Les migrations internationales : observation, analyse et perspectives*, Colloque international de Budapest (Hongrie, 20-24 septembre 2004), 670 pages, N° 12.

LUTUTALA B. (1995), « *les migrations africaines dans le contexte socio-économique actuel- une revue des critiques des modèles explicatifs* » in *la sociologie de la population*, les presses universitaires de l'université de Montréal, sous la direction de PICHE V., GERARD H., AUPELF/UREF, pp.

MERABET O. (1997), « *A la recherche des déterminants sociaux de la migration, Application à deux quartiers de Yaoundé* », les cahiers de l'IFORD n° 25, 152 pages.

NDIONE B., LALOU R., (2007), « *Tendance récentes des migrations internationales dans le Sénégal urbain : existe-t-il une dynamique de quartier, les exemples de Dakar, Touba et Kaolack* » in *Les migrations internationales : observation, analyse et perspectives*, Colloque international de Budapest (Hongrie, 20-24 septembre 2004), 670 pages, N° 12.

OBERAI, A.S. (1988), *Migration, urbanisation et développement ; programme mondial de l'emploi document pour la formation en matière de population, ressources humaines et planification du développement*, document n°5, Genève.

PETIT V. (2007), « *Migrations internationales de retour et pays d'origine* », Paris, 208 pages.

SCHOUMAKER B. et al, (2007) « *Côte d'Ivoire-Burkina Faso (1970-2000) : une étude rétrospective des déterminants individuels et contextuels de retour* », in *Les migrations internationales : observation, analyse et perspectives*, Colloque international de Budapest (Hongrie, 20-24 septembre 2004), 670 pages, N° 12.